

[Text]

We now have the Government of the Northwest Territories indicating a willingness to accept amendments, I've been told, and we have the Government of the Yukon expressing a desire to accept amendments. Once again, before we conclude this matter, I appeal to the members of this committee to accept that this clause, this important part of this bill, is far from clear to the members of this committee. I would like to ask the government, before it concludes debate on this issue, to stand down for a period of time to ensure that the Government of the Northwest Territories and the Government of the Yukon particularly are further consulted on this matter and that we have a clear understanding of where we stand with this bill.

I'm not in any position to move that this motion be stood down, I don't believe. . . well, I guess I am. I'm not sure of the wording of it because I've never been in this position before, and quite frankly, I did not expect to be in this position today. I had thought the government would bring forward this amendment on their own.

The Chairman: Mr. Taylor, I have a question. Will the committee be getting that letter from the Northwest Territories? The Government of the Northwest Territories has informed me, as chairman of this committee, that not only do they have no objection but there's some need to expedite this bill.

Mr. Taylor: I'm simply passing on information that I received from a witness who testified yesterday —

The Chairman: You see, the information I had came directly from the Government of the Northwest Territories, and it's up to you to proceed with the motion or not. But if that's their feeling and they have changed their minds, I would hope they would communicate that to me, as the chair, or at least the clerk, as soon as possible.

Mr. Taylor: Mr. Chair, it's my position right now that the matter is far from clear. As a member of this committee, I simply do not wish to proceed until it is clarified. I had this information communicated to me, I'm communicating it to the committee, and I can only assume it is completely correct and that we have an obligation to confirm it further.

Mr. Friesen (Surrey—White Rock—South Langley): I would like to speak briefly to Mr. Taylor's remarks. With all respect to Mr. Erasmus—and I believe he is the head of the Dene Nation up there—this committee operates as a parliamentary committee and we ought to get our instructions or requests government to government. We haven't heard from the Northwest Territories government yet. I assume that if they have taken this position, they will be in contact with us and it will come in the same way as what Mr. Erasmus has presented to us. It would be I think highly improper on the part of a parliamentary committee to proceed on the notice of a third party rather than regarding the intention of the Government of the Northwest Territories. It would be I think much more proper and prudent to hear from the Government of the Northwest Territories before we make any decision about that.

[Translation]

Il semble donc que l'administration des Territoires du Nord-Ouest soit prête à accepter des amendements, tout comme celle du Yukon, d'après ce que l'on me dit. J'exhorte les membres du comité encore une fois, avant que nous ne mettions fin à notre examen, à reconnaître que cette disposition, qui a une certaine importance dans le projet de loi, est loin d'être claire pour les membres du comité. Je demanderais au gouvernement, avant que nous ne mettions fin à notre examen, d'attendre un certain temps pour nous permettre de consulter à nouveau les administrations des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sur cette question, afin que nous sachions à quoi nous en tenir avec ce projet de loi.

Je ne suis pas en mesure de proposer de réserver la motion, du moins je ne le pense pas. . . Eh bien, je suppose que je le suis. Je ne sais pas trop comment formuler ma proposition, puisque je ne me suis jamais retrouvé dans une situation semblable et, à vrai dire, je ne m'attendais pas non plus à me trouver dans cette situation aujourd'hui. Je croyais que le gouvernement prendrait l'initiative de cet amendement.

Le président: Monsieur Taylor, j'ai une question à vous poser. Le comité recevra-t-il cette lettre des Territoires du Nord-Ouest? D'après ce que le gouvernement territorial m'a dit en tant que président de ce comité, l'administration des territoires non seulement ne s'oppose pas au projet de loi, mais considère qu'il doit être adopté avec une certaine célérité.

M. Taylor: Je ne fais que vous faire part de ce que m'a dit un de témoins qui a comparu devant nous hier. . .

Le président: Voyez-vous, je tiens cette information directement de l'administration des Territoires du Nord-Ouest, et c'est à vous de décider si vous voulez proposer votre motion. Mais, si c'est bien leur position et s'ils ont changé d'avis, j'ose espérer qu'ils communiqueront avec moi, en tant que président, ou à tout le moins avec le greffier, dans les plus brefs délais.

M. Taylor: Monsieur le président, personnellement, je pars du principe, que la question est loin d'être claire. En tant que membre du comité, je m'oppose à ce que nous poursuivions tant que la question n'aura pas été tirée au clair. Je ne fais que transmettre au comité l'information qui m'a été communiquée, et je ne peux faire autrement que d'y ajouter foi et de dire qu'il nous incombe d'en vérifier l'exactitude.

M. Friesen (Surrey—White Rock—South Langley): Je veux répliquer brièvement à ce que vient de dire M. Taylor. Sauf le respect que je dois à M. Erasmus—et, si je ne m'abuse, il est chef de la Nation dénée dans les territoires—nous sommes ici en tant que membre d'un comité parlementaire et toute demande ou directive devrait nous venir de l'administration dûment constituée. Or, nous n'avons pas eu de communication de la part de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Je suppose que si l'administration avait été de cet avis, elle nous en aurait prévenu et que les choses seraient telles que M. Erasmus nous les a décrites. Il serait, à mon avis, très déplacé qu'un comité parlementaire aille de l'avant sur l'avis d'un tiers plutôt que de tenir compte des intentions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il serait beaucoup plus approprié et prudent d'entendre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest avant de décider quoi que ce soit à cet égard.